

**COMPTE RENDU DE LA SESSION DE RESTITUTION  
DE L'ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE  
Communauté Rurale de MBANE**

6 décembre 2005

Projet Financé par le CRDI

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>APS</b>	Atelier de Planification Stratégique
<b>ARHN</b>	Agence pour le Réseau Hydrographique National
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASCOM</b>	Assistante Communautaire
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CARAMW</b>	Conventions des Associations Rurales du Waalo
<b>CGER</b>	Centre de Gestion en Economie Rurale
<b>CIFA</b>	Centre Interprofessionnel de Formation aux métiers de l'Agriculture
<b>CNCFPD</b>	Comité National Chargé de la Filière de la Patate Douce
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>CSS</b>	Compagnie Sucrière Sénégalaise
<b>DRDR</b>	Direction Régionale du Développement Rural
<b>GL-GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>IDSV</b>	Inspection Départementale des Services Vétérinaires
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>PAPPEL</b>	Projet d'Appui à l'Élevage
<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>SAED</b>	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
<b>SDDR</b>	Service Départemental du Développement Rural
<b>SRH</b>	Service Régional de l'Hydraulique
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>10</b>
<b>2. MISSION DU GTT .....</b>	<b>10</b>
<b>3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE .....</b>	<b>11</b>
<b>4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES .....</b>	<b>12</b>
<b>5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE.....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>17</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention .....	6
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	7
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	7
Figure 4 : Ouverture de l'atelier de restitution de Mbane par le PCR .....	8
Figure 5 : Participants à la restitution de l'APS de Mbane.....	10
Figure 6 : Présentation de la situation actuelle.....	11
Figure 7 : Présentation des axes stratégiques .....	12
Figure 8 : Rappel des engagements.....	13
Figure 9 : Planification de la mise en oeuvre des activités retenues dans l'axe stratégique prioritaire .....	14

## **LISTE DES TABLES**

Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau).....	15
Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau) .....	16

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux à prendre en charge les compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (Conseils et Administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

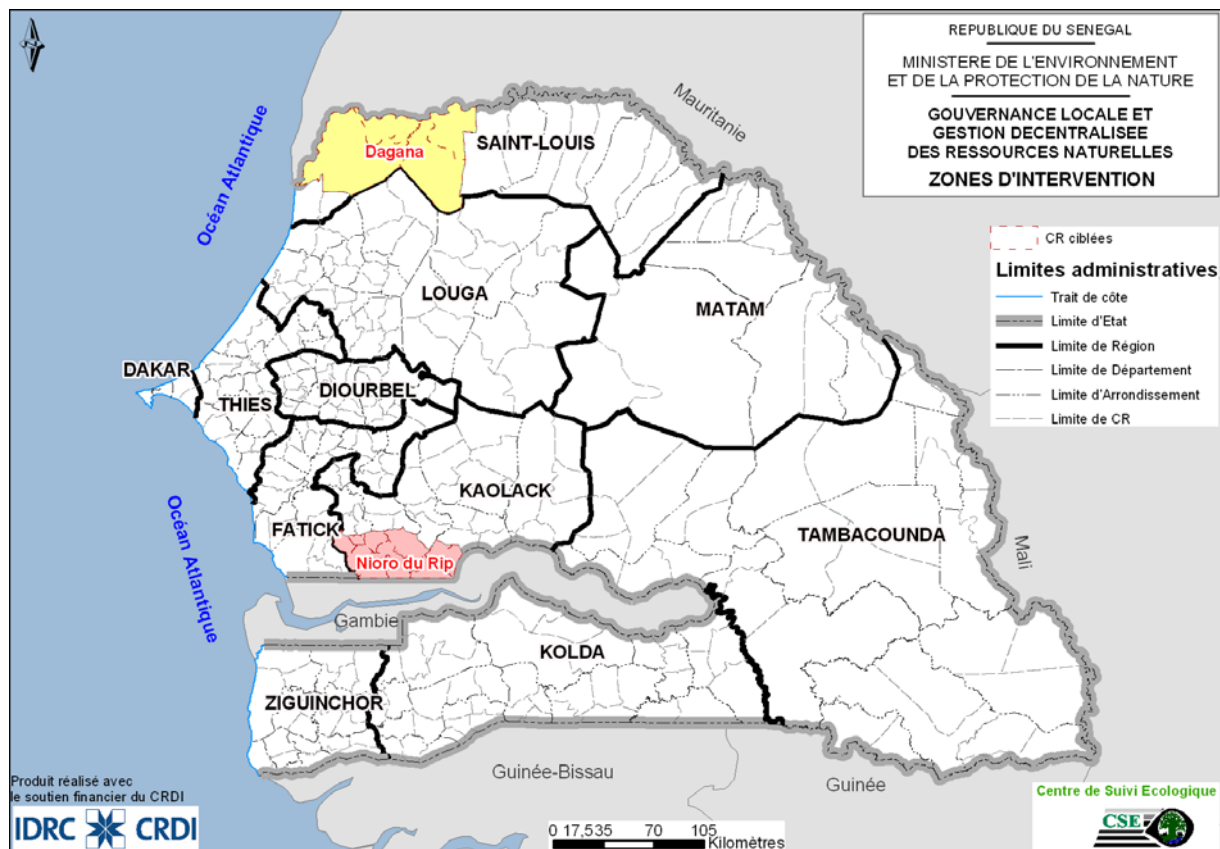


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

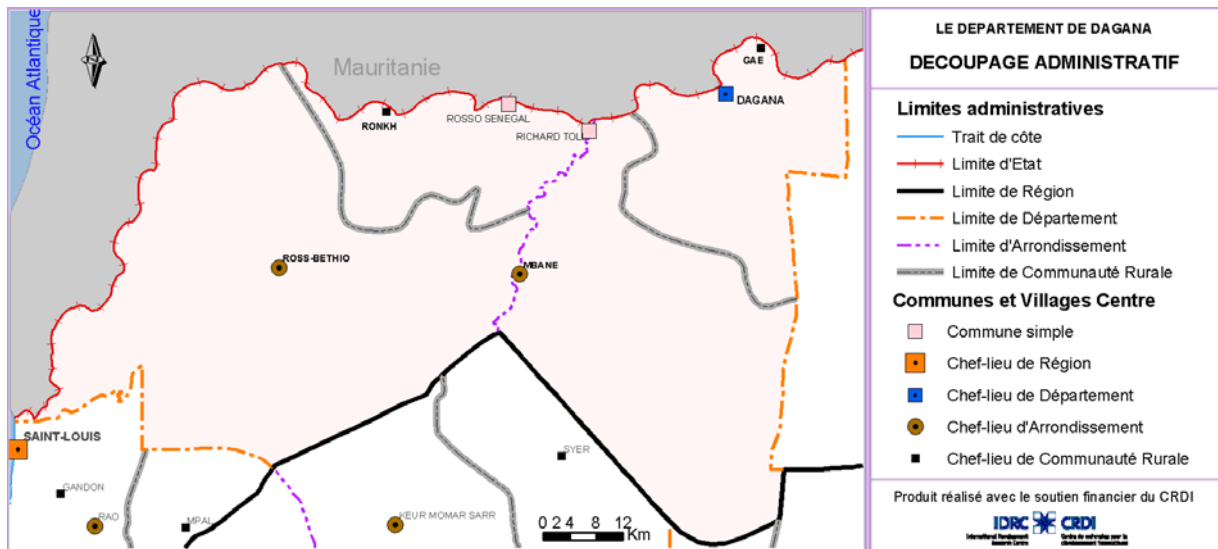


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

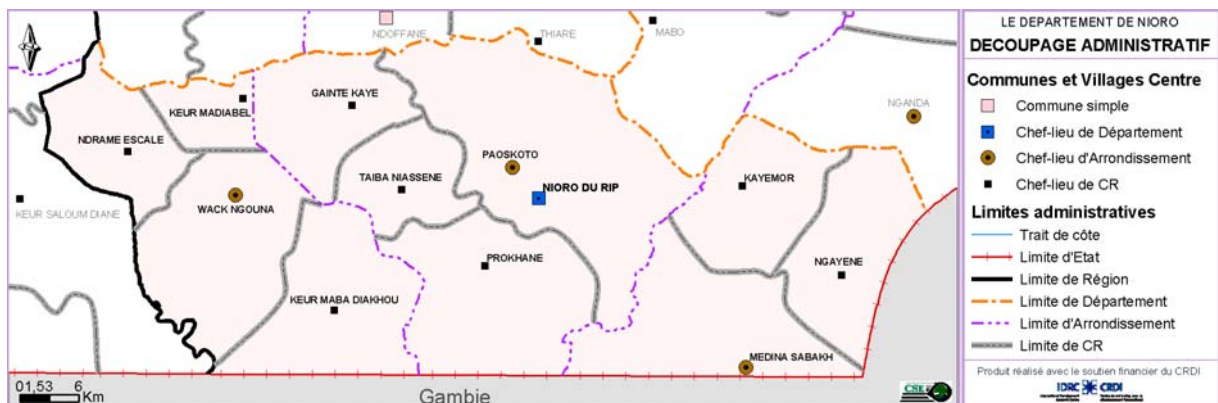


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (Conseil Rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

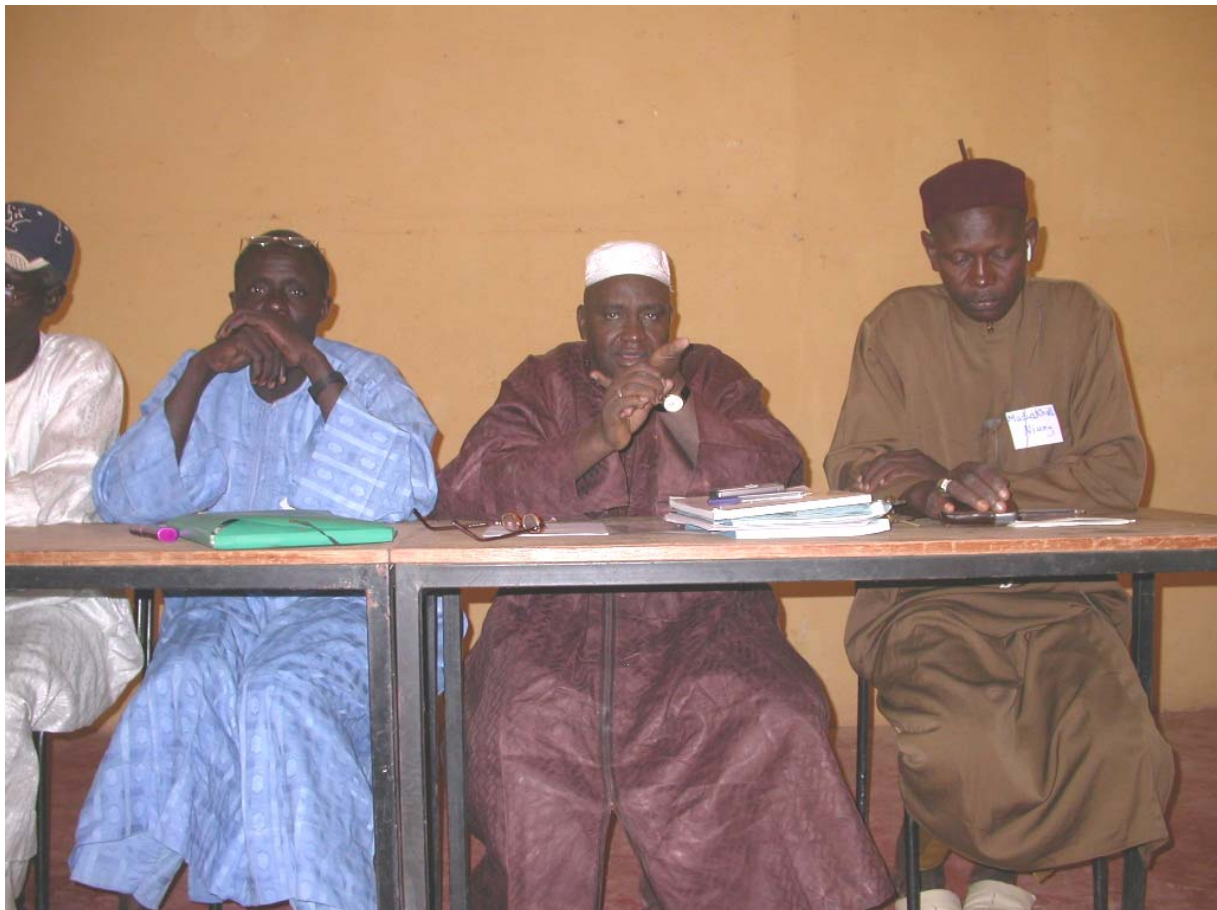
A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) avait été mis en place par la communauté. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

La première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les membres du GTT de la CR de Mbane s'est tenue le 6 décembre 2005 sous la présidence du PCR (figure 4). Elle avait pour objectifs :

- la présentation de la mission du GTT et la désignation d'un coordonnateur ;
- la restitution du rapport de l'APS ;
- la planification de l'exécution des activités définies dans l'axe stratégique identifié comme prioritaire par les populations, à savoir la *maîtrise de l'eau*.

Sur les quatorze (14) membres du GTT, onze (11) étaient présents, parmi lesquels deux (2) femmes. Il convient également de souligner la participation effective des services techniques déconcentrés (voir annexe) et des partenaires au développement.



**Figure 4 : Ouverture de l'atelier de restitution de Mbane par le PCR**

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. PRESENTATION DE LA MISSION DU GTT**

### **3. RESTITUTION**

- Situation actuelle de la CR
  - o Présentation des atouts et potentialités de la CR
  - o Présentation des réalisations récentes (2 à 3 ans) en matière d'environnement et de GRN dans la CR
  - o Présentation des changements majeurs observés dans la CR au cours des 3 dernières années
  - o Présentation des défis et obstacles rencontrés dans la GRN
  - o Discussions
- Présentation et discussion des axes stratégiques élaborés lors des APS
- Rappel des engagements pris par le Conseil Rural et les OCB à la suite des attentes exprimées par les uns et les autres lors des APS

### **4. PLANIFICATION DES ACTIVITES DEFINIES DANS L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE**

- Identification précise des acteurs clefs pour chaque activité
- Définition du rôle à jouer par chaque acteur
- Identification de la période la plus appropriée pour l'exécution de chaque tâche
- Analyse selon le genre de la répartition des bénéfices tirés de chaque action

## 1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## 2. MISSION DU GTT

Avant de commencer la restitution, l'équipe du projet a présenté aux participants (figure 5) la mission du GTT :

- approfondir le travail de l'atelier ;
- formuler des besoins précis en formation et en assistance technique ;
- élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels ;
- identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.



Figure 5 : Participants à la restitution de l'APS de Mbane

### 3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE

Les quatre (4) composantes de la situation actuelle ont été présentées aux participants en français et en langue nationale (figure 6). A la fin de cette présentation, le débat a été ouvert pour recueillir les observations des participants.

L'insuffisance des pâturages a été relativisée car, en fait, le problème se pose plutôt en termes de disparition précoce du tapis herbacé.

Le problème de l'eau a été longuement débattu. Mbane est la seule CR du département de Dagana qui a choisi comme axe stratégique prioritaire la maîtrise de l'eau. C'est encore la seule CR du département où il y a eu un tel débat sur la question de la maîtrise de l'eau. Cela s'explique, entre autres, par le fait que cette CR a une grande partie de son territoire dans la *diéri* alors que l'Etat a concentré l'essentiel de ses efforts d'aménagements hydro-agricoles dans le *walo*. Le développement des aménagements hydro-agricoles dans la CR est le fait d'exploitants privés et bénéficie peu aux populations locales et encore moins aux femmes. Ces aménagements sont faits de manière d'organisée et pose des problèmes de gestion de l'espace, surtout en ce qui concerne la mobilité.

Le problème de la pollution a été mise en exergue. Les rejets des exploitations agricoles et des agro-industries sont sources de nuisances diverses et variées. Les petits exploitants sont peu au fait des dangers liés à l'utilisation de certains produits phytosanitaires. Quant aux agro-industries, l'absence d'exutoire les amène à drainer leurs rejets directement vers le fleuve Sénégal ou le lac de Guiers.



Figure 6 : Présentation de la situation actuelle

#### 4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES

Les cinq (5) axes stratégiques élaborés lors des APS ont fait l'objet d'une présentation détaillée (figure 7) suivie d'échanges sur les activités, les rôles et responsabilités, ainsi que les besoins en renforcement des capacités.

Les besoins en renforcement de capacités de l'axe stratégique n°4 ont été reformulés pour être mis en cohérence avec l'orientation de cet axe, à savoir l'*organisation des populations*.

La liste des besoins en formation et en assistance technique exprimés dans les axes n° 2, 3 et 5 a été enrichie.



Figure 7 : Présentation des axes stratégiques

#### 5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS

Les engagements pris par les élus et les OCB lors des APS ont été rappelés aux participants (figure 8). L'objectif était d'amener chaque partie, plus de quatre (4) mois après, à s'interroger sur les avancées réalisées.

L'engagement du CR à poursuivre le plaidoyer en vue d'un transfert de compétences plus effectif a été reformulée en termes de renforcement des moyens financiers et techniques.

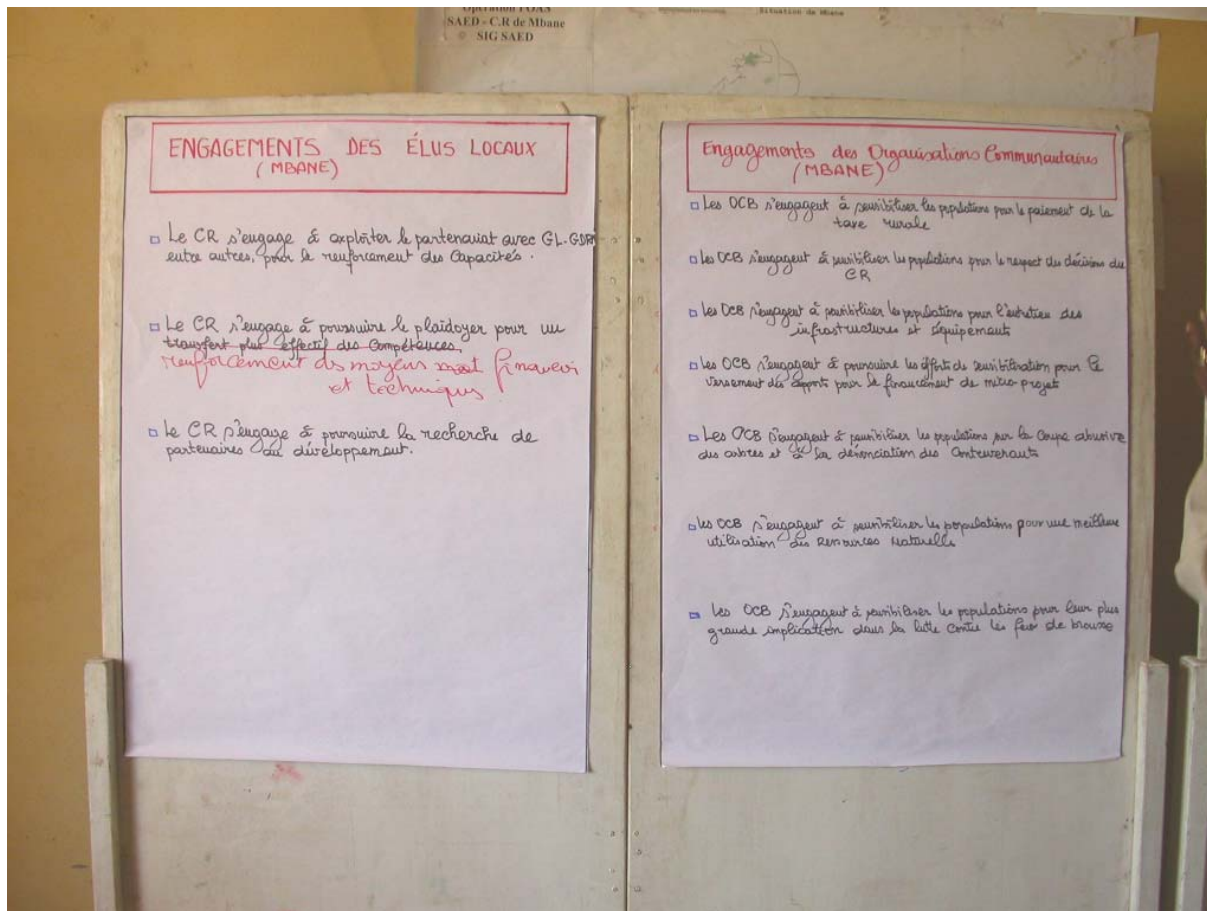


Figure 8 : Rappel des engagements

## 6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE

La dernière activité de l'atelier de restitution a consisté à planifier la mise en œuvre des activités clefs (figure 9) identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Axe stratégique n°1 : Maîtrise de l'eau).

Pour chaque activité, les acteurs ont été identifiés de manière précise (Conseil Rural, services administratifs et techniques, OCB, partenaires au développement) ainsi que leurs rôles et la période de réalisation la plus opportune. En plus, une analyse des bénéficiaires selon le genre a été réalisée. Cette analyse a pour objectif de déterminer dans quelle mesure les activités prévues vont impacter les différentes catégories sociales. Ce bénéfice se mesure surtout à travers les retombées en termes d'expertise et de savoir faire. Dans la mise en œuvre de ces activités, l'équipe du projet tentera de corriger les éventuelles discriminations de genre mises en évidence à travers cet exercice.

Les propositions clef ayant été formulées par les populations elles mêmes avec comme consigne, entre autres, de privilégier les actions d'intérêt communautaire s'appuyant en priorité sur les ressources locales, le GTT a été mandaté pour compléter le tableau 1 en identifiant pour chaque activité les moyens nécessaires. Il pourra recourir au besoin à l'appui des services techniques et du Conseil Rural. La collectivité locale, dans toutes ses composantes (Conseil Rural, OCB, services techniques et administratifs), devra également

déterminer les moyens qu'elle est en mesure de mobiliser, aussi bien en termes d'idées, que de mobilisation, d'investissement humain et d'apport financier. Les membres du GTT ont désigné en leur sein un coordonnateur pour animer les activités du groupe.



**Figure 9 : Planification de la mise en oeuvre des activités retenues dans l'axe stratégique prioritaire**

Concernant les exécutants éventuels des actions de renforcement de capacité (tableau2), la priorité sera donnée à l'expertise locale dans tous les domaines. A chaque fois que de besoin, l'équipe de GL-GDRN travaillera avec le GTT pour définir les TDR et vérifier si l'expertise existe dans la CR ou dans le département, avant de considérer les possibilités au niveau régional ou national. L'équipe du projet mènera un travail d'investigation en relation avec les autres partenaires et les services techniques pour préciser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque action. Le GTT a été invité, au nom de la collectivité locale, à adresser un courrier à tous les acteurs identifiés afin de les informer et de les inviter à coopérer.

**Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau)**

	Activités	Acteurs impliqués	Rôles	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
<b>P R O P O S I T I O N S</b>	Creuser des puits	1. Conseil Rural	1. 1. Identification des sites 1.2. Appui financier 1.3. Appel d'offres 1.4. Délibération 1.5. Suivi des travaux	1.1. Janvier-avril 1.2. Avril-juin 1.3. Fév-mars 1.4. Mars										
		2. SRH 3. OCB	2. Appui technique 3. Investissement humain	2. Avril-juin 3. Avril-juin	***	**		*	*					
<b>C L E F S</b>	Etendre et organiser le système d'adduction (pour l'irrigation)	1. Conseil Rural	1.1. Affectation 1.2. Réglementation											
		2. SAED, SRH 3. OCB	2.1. Appui technique 2.2. Réalisation 3.1. Apport financier 3.2. Investissement humain		**	***		*	**					
<b>C L E F S</b>	Aménager les mares	1. Conseil Rural	1. 1. Identification 1.2. Délibération	1.1. Fév-mars 1.2. Mars										
		2. SRH ; DRDR, ARHN, IDSV ; PAPEL 3. OCB	2.1. Appui technique 2.2. Réalisation 3. Investissement humain	2.1. Mars-juin 2.2. Mars-juin 3. Mars-juin	*** ***	** **								

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

\* Faibles

\*\* Moyennement importantes

\*\*\* Importantes

**Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau)**

	Activités	Acteurs impliqués	Exécutants	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
<b>R E N F O R C E M E N T  D E  C A P A C I T E S</b>	Formation des populations en gestion intégrée des ressources en eau	PAPEL, GL-GDRN, PNDL, CARAMW, SAED	- SRH - CADL - SAED - CIFA - CGER - Personnes ressources	- Comité de gestion des forages et mares : en tout temps  - Exploitants : en juin et en novembre	**	***		**						

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

\* Faibles

\*\* Moyennement importantes

\*\*\* Importantes

## **ANNEXE**

## LISTE DES PARTICIPANTS ET DES FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction /Structure	Village	Contact1	Contact2
<i>GTT</i>					
1	BIRANE Maïmouna	Conseillère	Ndombo		
2	DIACK Oumar	Conseiller	Ndombo		
3	DIALLO Adama Laye	Conseiller	Médina		964 20 60
4	DIENG Almamy	GPF	Yélour	558 55 39	
5	DIOP Djibril	Conseiller Rural	Diakhaye	531 92 33 / 618 47 31	
6	<b><u>DIOP Mouhamadou Hady *</u></b>	CNCFPD	Diakhaye	553 67 38 / 618 47 31	
7	FALL Makhama	ASC	Thiago	699 09 79	963 74 12
8	MBODJ Sophie	GPF	Ndombo	552 80 49	960 25 46
9	NDIAYE Daouda	Comité de santé	Mbane	654 05 73	
10	NIANG Madiakhaté	Conseiller Rural	Mbane	653 76 82	864 20 57
11	SARR Souleymane	Représentant chef de village	Mbane		964 20 57
<i>CONSEIL RURAL</i>					
12	DIALLO Mamadou Ciré	PCR	Mbane	632 21 92	
13	DIALLO Oumouyel	AsCom	Mbane	526 33 67	
<i>SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>					
14	DIA Bassirou	CADL	Mbane		963 33 78 / 964 20 57
15	DIAKHAM Babacar	Eaux et Forêts/Biodiversité	Dagana	634 66 93	963 32 08
16	MBODJ Babacar	SDDR	Dagana	640 91 97	963 11 11
<i>PARTENAIRES</i>					
17	DIOUF Abiboulaye	PNDL	Saint-Louis	640 35 84	961 93 71
18	FALL Khaly	SAED	Saint-Louis	631 28 62	961 15 33

\* : Coordonnateur

### FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	NDIAYE Déthié Soumaré
2	FAYE Abdoulaye
3	KANE Diamilatou Sidy
4	DIALLO Alpha



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



## **CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*